Procès-verbal 20/21 - 2

Procès-verbal du Conseil de Ligue – Mardi 29 Septembre 2020 à 20h00 en visioconférence

Présents: Nico ANGENON, Michel CASY, Jean Paul CHILON, Adrien DODU, Addil EDDAHIS, Benjamin FERRE, Marie FRANSCISCO, Stéphane OLLIVIER, Laurent PINAULT, Florian PHILIPPEAU, André QUIGNON, Bruno SIMON, Bernard THIBERT, Sylvie VACHET.

Invités : Nicolas METAIREAU, Romain BARDIN

Excusés : Gérard DUTOUR, Philippe LEBON, Jacques MAUPU, Jean Luc PACAUD, Véronique PION, Thierry QUETARD, Thomas VALLEE, Dominique VIOLLEAU

En introduction Jean Paul CHILON, le nouveau Président remercie les présents et salue les nouveaux élus et demande à chacun de se présenter pour cette première réunion.

\*1) Adoption du Procès-verbal du Conseil de Ligue du 29 Août 2020

Sans remarque particulière il est adopté par 8 voix pour et 5 abstentions. Un élu est arrivé après ce premier vote.

\*2) Informations du Président – Organigramme et dates de nos réunions.

- Jean Paul CHILON informe les membres du Conseil de la visite de François BONNEAU, Président du Conseil Régional aux pôles de Tours le 5 octobre en fin de matinée. Bruno SIMON pense qu’il n’est pas judicieux que ce soit la Ligue qui informe les autres élus des collectivités locales et territoriales, car le Président souhaite à son avis visiter seul les structures. Ces propos sont confirmés par Nicolas METAIREAU.

Romain BARDIN en profite pour confirmer que deux jeunes volontaires du service civique devraient rejoindre prochainement la Ligue. Le premier arrive le 1° Octobre et sera sous la direction de Bruno SIMON et travaillera sur la communication. Il s’agit de Korentin DALLEAU. Le second, Alexandre DIES, devrait arriver le 12 Octobre car nous avons une convention nous permettant d’accueillir seulement 7 jeunes volontaires. Nous nous sommes rapprochés de la FFTT pour pouvoir l’accepter. Il interviendra sur les pôles.

- Jean Paul CHILON présente l’organigramme composé des 17 élus. Il rappelle les différents postes et les personnes non élues qui travaillent notamment auprès de la Sportive. Pour le poste Informatique-Numérique, le nom de Nico ANGENON est avancé, il accepte. Mais ce dernier ne souhaite pas être trop accaparé par cette mission et souhaite en discuter avec le Président et le Secrétaire Général.

Il n’y a plus de médecin et nous sommes en attente d’une candidature en 2021.

Pour la Composition du bureau, le Président souhaite que l’on applique le règlement intérieur. Il est composé du Président, du Vice-Président délégué, des trois Vice-Présidents en charge des différentes branches, du Secrétaire Général et de deux autres membres en charge de dossiers importants. Adrien DODU (Contrôle de Gestion) et Benjamin FERRE (Technique) sont proposés. En faisant un tour de table, beaucoup trouvent que ce bureau n’est pas assez féminisé. Adrien DODU propose que Marie Francisco prenne sa place et qu’il soit invité permanent. L’organigramme et le bureau sont adoptés à l’unanimité. Adrien DODU sera le référent COVID. Ce dernier fait le point de la situation actuelle et de la réunion du Groupe de Travail qui s’est tenue hier. Les compétitions continuent sur notre territoire sauf décision contraire des préfectures. Le but est de faire jouer au maximum. Il fait un point des différentes régions qui sont dans le « Rouge Alerte Renforcée». Le Groupe COVID se réunira tous les lundis à 18h00.

- Programmation des réunions : Bureau le 14 octobre, Conseil de Ligue les 3 novembre et 10 décembre. Certaines dates posent problème. Le Président doit revoir ce calendrier et le Secrétaire Général communiquera à l’ensemble des élus.

Il faut tenter d’alléger tous les postes car les charges de travail sont lourdes. Une discussion s’engage sur les dates et horaires de réunion comme leur contenu. Un doodle sera envoyé pour les dates. Stéphane OLLIVIER souhaite optimiser les déplacements. Jean Paul CHILON donne des précisions sur la tenue et le contenu de ces réunions pour bien dissocier bureau et conseil et mieux travailler ensemble.

\*3) Retour sur l’Assemblée Générale

Pas de remarques, si ce n’est la bonne organisation et le nombre de participants supérieur aux estimations.

\*4) COVID 19-Impact sur nos compétitions et cette saison

Ce point a été traité avec le point 2

\*5) Mutations pour création de club dans l’Indre

Un club dans l’Indre se créé et celui-ci demande une participation de la Ligue pour les frais de mutations de 55€ appliqués pour chaque joueur muté dans un club nouvellement créé. Jean Paul CHILON rappelle que dans ce cas de figure ni la FFTT, ni les Comités ne facturent de frais. Il souhaite que cette demande particulière soit traitée différemment, que ce principe s’applique de la même manière et que ces frais de mutation soient supprimés. Différents échanges ont lieu avec les participants. Nico ANGENON, s’il est d’accord avec cette proposition, il alerte néanmoins sur le fait que celles-ci soient réalisées durant la période autorisée afin d’éviter éventuellement la gestion de conflits entre joueurs et clubs. Stéphane OLLIVIER pense que ce risque est infime.

Pour Romain BARDIN, comme la tarification et comme cela a été évoqué à l’AG, il y a un vaste débat à mener. Dans ce genre de cas il faut être vigilant pour que les mutations soient faites en bonne intelligence.

Maintenons-nous les frais de mutation dans le cas d’une création de club pour les joueurs qui souhaitent y venir ?

Oui : 3 voix, Abstention : 3 voix, Non : 8. Aucun droit de mutation ne sera demandé comme dans tous les cas de mutation dans le cadre de création de club dans la période réglementaire.

Achats Mutualisés : Un point est fait mais le dossier est en attente de quelques semaines pour faire suite à une autre demande de l’opération « une table à l’école ». La campagne est malgré tout terminée et fin octobre-début novembre il devrait être finalisé

Une table à l’école : le dossier n’étant pas complètement finalisé et à l’ordre du jour, le Président demande à ce qu’il soit présenté au prochain bureau et conseil de Ligue.

Minicom’s : Bruno SIMON fait un point suite à une réunion du Comité d’Organisation. Cette édition ne sera pas comme les autres par rapport à la COVID 19, mais pose aussi le problème d’une organisation à cette époque. Les problèmes sont nombreux mais il faut être positif d’autant que la Détection Nationale est présente car elle est en stage à Chartres. Mais est-ce un bien par rapport aux possibles engagements d’autres délégations? Il est fait rapidement un point sur différents sujets comme l’arbitrage, le matériel, la restauration, l’hébergement. Le comité d’organisation a décidé de supprimer l’épreuve par équipes et de maintenir la compétition individuelle. Elle se déroulera sur deux jours, le mardi 20 octobre après midi et le mercredi 21.

L’ordre du jour étant épuisé à 22h00, Jean Paul CHILON remercie les participants.